



HONORAIRES TRANSACTION

HONORAIRES EN FONCTION DU PRIX DE VENTE au 13/07/2023 À LA CHARGE EXCLUSIVE DU VENDEUR

DE 0 À 50 000€	>Forfait 5 000€ TTC
DE 50 001€ À 100K€	> 10 % TTC
DE 100 001€ À 200K€	> 9 % TTC
DE 200 001€ À 300K€	> 8 % TTC
DE 300 001€ À 400K€	> 7 % TTC
DE 400 001€ ET +	> 6 % TTC

